

Assemblée des délégués constitutive du 30 mai 2026

samedi 30 mai 2026 • 08:00 - 08:45 | Salle polyvalente, Porsel | Séances de l'AD

Participants

Présents	Aurélien Espinasse, Cédric Chevalley, Cédric Perroud, Claudia Dougoud, Cynthia Dorthé, Daniel Figini, Daniel Frossard, Eric Berthoud, COV, Fabrice Perroud, François Genoud, Ida Albanesi, Jean Sébastien Merieux, Julien Berthoud, Julien Rey, Karin Liaudat, Lionel Bussard, Magalie De Preux, Moyna Papaux, Nicolas Genoud, Nicole Tille, Noémie Berthoud, Rahel Preisig, Rodolphe Pilloud, Roland Besse, Sabine Comisetti, Sarah Luisier-Curchod, Savio Michellod, Sidonie Mory, Présentateur, Stéphane Simonet, Stéphane Dorthé, Stéphane Dutoit, Pauli, Stéphanie Giller, Steve Grumser, Ursula Hugi, Yan Cardinaux, Yannick Kilchenmann, Yvan Mesot, Yves Martin, Willy Maillard
Excusés	Céline Granges Volery, Christine Varone, Gérard Colliard, Jean-François Monnard, Kevin Genoud, Renaud Gauderon

1 Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue

M. François Genoud, Président de l'AD, ouvre la séance du samedi 30 mai 2026 à 8h00 à la salle polyvalente, Rte d'Invau 4 à 1699 Porsel (en face du terrain de foot).

Il remercie Mme la Syndique Claudia Dougoud pour l'accueil dans cette belle région de la Veveyse. Contrairement à ce que l'on dit, ce n'est pas si loin Porsel.

Les délégués ainsi que les membres du Comité de l'ASSCOV sont conviés à participer également aux deux autres assemblées (RSSV et ACV) qui suivront celle de l'ASSCOV.

Les 3 assemblées doivent être absoutes pour 09h40, par la suite quelques surprises et un apéritif dinatoire est prévu à 11h30.

Les 9 communes sont représentées. Le nombre de voix s'élève à 43, majorité absolue à 22. Les mêmes cartons seront utilisés pour les 3 associations.

La secrétaire de l'ASSCOV (Mme Sidonie Mory) est excusée. C'est M. Eric Berthoud qui prendra le PV.

1.2 Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs désignés pour cette séance et les suivantes sont

- pour la partie droite de la salle : Mme Noémie Berthoud
- pour la partie gauche : Mme Ursula Hugi

1.3 Approbation de l'ordre du jour de la séance

L'ordre du jour est approuvé tel que proposé.

1.4 Approbation du procès-verbal de la dernière séance

<https://asscov.wedo.swiss/meetings/3043399?viewMode=DocumentView>

Le procès-verbal du 22 avril 2026 est approuvé à l'unanimité par les délégués.



Remerciements à son auteure, Mme Sidonie Mory.

2 Présentations

2.1 De l'ASSCOV

M. Savio Michellod prend la parole et présente brièvement l'Association des communes pour l'École du Cycle d'Orientation de la Veveyse (ASSCOV).

Afin de prendre un peu de recul sur l'évolution de la région et des infrastructures publiques, il présente quelques images historiques, notamment l'ancien train des GFM avec ses wagons fumeurs ainsi qu'une photographie de l'ancien Cycle d'Orientation de la Veveyse, rappelant une époque où le directeur fumait encore la pipe dans les locaux scolaires.

M. Michellod rappelle ensuite deux des principales compétences de l'ASSCOV :

- construire, équiper et entretenir les locaux et installations scolaires ;
- pourvoir au transport des élèves.

Il présente les cinq bâtiments composant le site scolaire (Alpha, Bêta, Gamma, Delta ainsi que la piscine et la salle de sport) et évoque les deux principaux projets en cours.

- **Bâtiment Bêta** : un important projet d'assainissement technique et énergétique ainsi qu'un agrandissement sont prévus. L'investissement est estimé à environ CHF 29 millions, sous déduction des subventions cantonales. Le début des travaux est envisagé dans le courant de l'année prochaine.
- **Centre de natation et de halle de sport triple** : M. Michellod relève que la piscine actuelle, construite en 1970, est devenue trop étroite et arrive en fin de vie. Alors que la population du district a triplé depuis cette époque, il est nécessaire de permettre aux élèves de la Veveyse d'apprendre la natation dans de bonnes conditions. Une étude sommaire a évalué le projet à environ CHF 53 millions, des chiffres plus précis devant être communiqués dans les prochaines semaines. Selon lui, l'absence de réalisation de ce projet poserait un problème important pour la formation des élèves. Il souligne également les retombées positives attendues pour l'attractivité touristique de la région et la possibilité d'accueillir de grands événements sportifs grâce à des infrastructures uniques dans le canton. Faisant référence à l'investissement visionnaire réalisé par les prédécesseurs lors de la construction des infrastructures actuelles en 1970, il invite à poursuivre dans cette même dynamique. La population de la Veveyse sera appelée à se prononcer sur cet investissement à l'automne.

Un bref aperçu du budget de l'association est ensuite présenté. Celui-ci s'élève à environ CHF 14 millions, soit un coût annuel d'environ CHF 12'600 par élève. Sur ce montant, près de CHF 9 millions sont à la charge des communes de la Veveyse. Il est également précisé que 71 % des dépenses concernent les salaires du personnel enseignant.

Enfin, un organigramme de l'ASSCOV est présenté aux délégués.

2.2 Des délégués nommés par les Communes

M. le Préfet va procéder à l'appel de chaque délégué maintenant. Il prie à la lecture de son nom que chaque délégué se lève afin que l'assemblée puisse mettre un visage sur le nom.

3 Elections

3.1 Vice-présidence de l'AD

Mme Claudia Dougoud qui avait déjà officié durant la gère précédente est candidate à ce poste.

Les délégué-e-s acceptent cette nomination par acclamation.



3.2 Secrétariat de l'AD

Mme Sidonie Mory qui prend les PV depuis de nombreuses années est candidate à ce poste.

Les délégué-e-s acceptent cette nomination par acclamation.



3.3 Membres du Comité d'école

Composition 2026-2031

Membres des communes

Attalens

Mme Rahel Preisig

Bossonnens

Mme Sabine Comisetti

Châtel-St-Denis

Mme Nicole Tille

M. Julien Berthoud

M. Steve Grumser

Granges

M. Savio Michellod

Remaufens

Jean Sébastien Merieux

Semsaies

Fabrice Perroud

Saint-Martin

Yvan Mesot

La Verrerie

M. Yannick Kilchenmann

Le Flon

Ida Albanesi

Voix consultatives

M. Eric Berthoud
Mme Stéphanie Giller
M. François Genoud
M. Willy Maillard
M. Stéphane Simonet
Mme Céline Granges Volery
Mme Sidonie Mory
M. Stéphane Pauli

Les délégué-e-s acceptent ces nominations par acclamation.



3.4 Présidence du Comité d'école

M. Savio Michellod qui est déjà président du comité d'école est à nouveau candidat à ce poste.

Les délégué-e-s acceptent cette nomination par acclamation.



3.5 Commission financière

Les communes de la Veveyse se sont concertées pour présenter ces 3 candidatures

- M. Cédric Perroud, Attalens
- M. Thomas Demierre, St-Martin
- M. Nicolas Genoud, Châtel-St-Denis

Les délégué-e-s acceptent ces nominations par acclamation.



4 Divers

4.1 Informations du Président

Aucune

4.2 Informations du Président du Comité d'école

Aucune

4.3 Informations de la direction et de l'administration

Aucune

4.4 Divers

M. le Préfet clos l'assemblée constitutive de l'ASSCOV. Cet exercice est réussi et il espère que pour les 2 autres associations, il sera de même. Il clôt cette première assemblée.